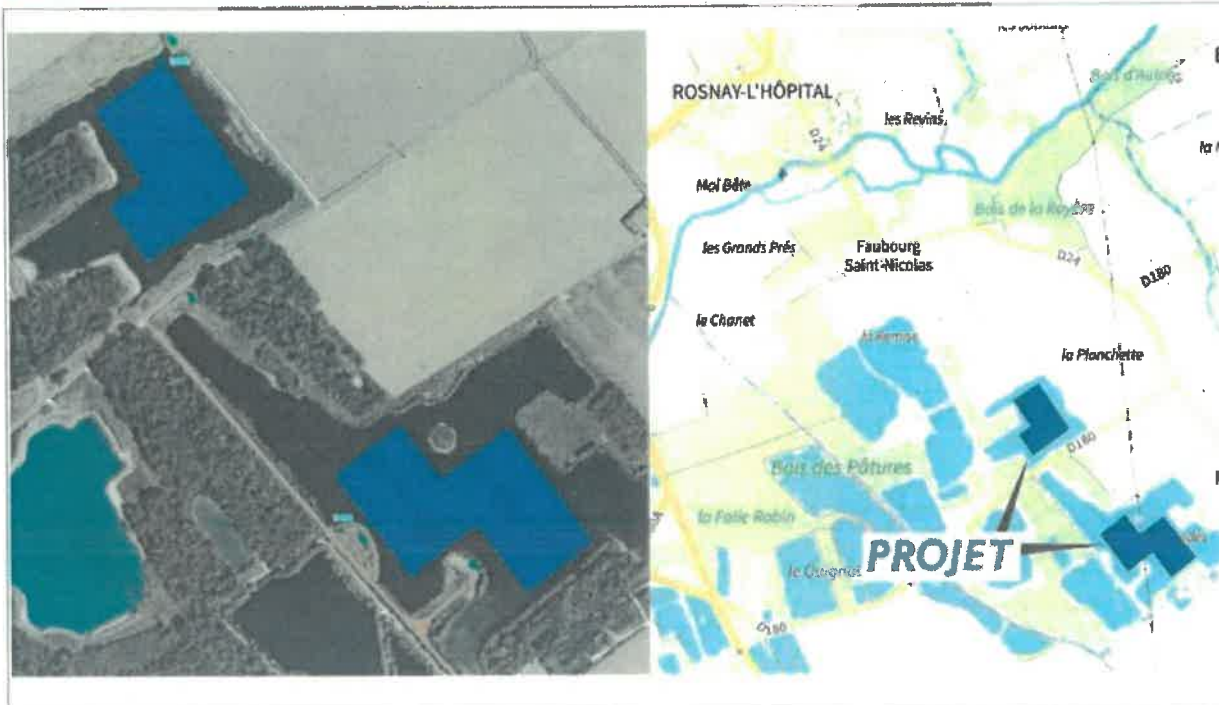


COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Séance du 10 août 2023

Dossier n°	PC 010 326 22 E 0003
Pétitionnaire	ROSNAVY FLOTTANT SOLAIRE
Objet	Installation d'une centrale photovoltaïque flottante
Adresse du projet	Lieu-dit Les Gallérandes - Commune de Rosnay-l'Hôpital



Description du projet

La société Monaco Énergies Renouvelables sollicite l'autorisation d'implanter une centrale photovoltaïque flottante comprenant 10ha de panneaux photovoltaïques sur 2 plans d'eau créés lors du réaménagement d'anciennes gravières. Ces gravières sont en cessation d'activité et ne sont donc plus sous le régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

La puissance de la centrale sera de 15 MWc3 et sa production est estimée à 16,4 Gwh/an soit l'équivalent de la consommation de 3 447 foyers.

Le projet est situé dans une commune soumise au RNU.

Le projet doit faire l'objet d'un avis de la CDPENAF.

Avis de la CDPENAF du 11 août 2023

Avis Favorable à la majorité - Les membres de la commission souhaiteraient qu'une étude globale sur les projets de photovoltaïque sur les carrières de ce secteur soit réalisée.

Le chef du SAGER

Laurent BOULANGIER